



Communiqué de presse 7 décembre 2023

Les associations économiques lémaniques appellent à rétablir des relations stables et durables avec l'UE

Alors que le Conseil fédéral s'apprête à mettre dans quelques jours en consultation un projet de mandat de négociation, il convient de rappeler que les cantons de Vaud et de Genève représentent le deuxième pôle économique du pays avec plus de 1,3 million d'habitants et, en 2021, 723'994 emplois en équivalent plein temps, soit 16,04% du PIB. Cette prospérité dépend fortement des exportations et ainsi d'un accès sans discrimination au marché européen.

Cet accès permet de maintenir et de développer des emplois en Suisse et en particulier en Suisse romande. Le succès de la région lémanique repose en grande partie sur sa capacité d'innovation et l'excellence de sa place scientifique, avec la présence de l'EPFL, des universités de Lausanne et de Genève, des HES et de nombreux instituts de recherche privés. L'intégration dans les réseaux de recherche internationaux et en particulier au sein d'Horizon Europe, l'ambitieux programme de recherche et d'innovation de l'Union européenne, est à ce titre fondamentale.

Pour nos cantons frontaliers, l'interdépendance avec les voisins européens se manifeste dans tous les domaines de la vie quotidienne : mobilité, sécurité, environnement, santé ou encore marché du travail. Nous partageons ainsi une véritable communauté de destin avec l'Union européenne.

Dans ce contexte, les associations économiques lémaniques appellent à rétablir des relations stables et durables avec l'Union européenne, notre principal partenaire. La situation actuelle, qui génère une forte insécurité juridique et pénalise la place économique et de recherche suisse, n'est pas tenable et profondément défavorable.

Le règlement des questions institutionnelles doit permettre de consolider et de développer l'édifice des accords bilatéraux patiemment construit. Il n'y a pas d'alternative crédible aujourd'hui à la voie bilatérale avec notre principal partenaire commercial.

Fortes de leur expérience en matière de dialogue social, les organisations économiques lémaniques appellent à un règlement pragmatique des questions encore en suspens, notamment dans le domaine de la protection des salaires. Le maintien de l'ouverture est le meilleur garant de la prospérité de nos cantons et du bon fonctionnement du marché du travail. C'est dans cet esprit constructif et de partenariat qu'elles prendront part aux discussions à venir et à la procédure de consultation qui sera ouverte dans quelques jours.

Christophe Reymond
Directeur général, CP

Vincent Subilia
Directeur général, CCIG

Philippe Fleury
Directeur général, FER Genève

Philippe Miauton
Directeur, CVCI

Contacts pour plus d'informations :

Christophe Reymond, directeur général du Centre Patronal,
creymond@centrepatronal.ch, +41 79 621 12 05

Philippe Fleury, directeur général de la Fédération des Entreprises Romandes Genève, philippe.fleury@fer-dg.ch, +41 79 592 58 16

Vincent Subilia, directeur général de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève, vsubilia@ccig.ch, +41 78 757 95 36

Philippe Miauton, directeur de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, philippe.miauton@cvci.ch, +41 79 277 68 41